

UNE RENTREE CHARGEÉE

L'agenda social de cette fin d'année



Comme chaque année n'est pas coutume, la rentrée est chargée en
négos et la fin d'année encore plus.

La direction a souhaité entendre chaque OS sur l'agenda social avec des divergences plus que certaines entre OS, deux pour une priorité à la négociation de la nouvelle CC pour clore rapidement le sujet puis la mutuelle et prévoyance et nous, CFDT, pour prioriser la GEPP, accord légal et obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés ainsi que la mutuelle et prévoyance.

La direction a écouté son bon sens en nous transmettant un agenda social courant jusqu'à la fin de l'année. Deux à trois réunions par mois sont prévues. Le premier sujet qui a déjà démarré est la mutuelle ainsi que la prévoyance, ces deux sujets sont traités concomitamment, un le matin, l'autre l'après midi. Ensuite suivra la GEPP et la nouvelle harmonisation des grilles de classification, sujet étroitement lié car la GEPP permettra entre autre de créer une grille de classification interne à l'entreprise.

Sans compter sur les sujets habituels traitées en CSE, les NAO qui débuteront normalement en décembre....

Mutuelle ...

Vu la débâcle qu'avait entraîné le premier accord frais de santé dont nous sommes les seuls non signataires, il est important que cette nouvelle négociation se passe au mieux et que du temps y soit consacré.

La première information importante de cette négociation est la proposition faite par la direction pour la mutuelle. En effet, la direction a soumis l'idée de se rapprocher d'une autre entité du groupe pour peser plus de poids sur le contrat et bénéficier de meilleur tarif. Cette entité n'est autre que ENGIE IT. La première réunion présentée par SIACI, l'expert conseil du groupe, est un comparatif de nos deux mutuelles.

La mutuelle côté ENGIE IT est plus avantageuse que la nôtre. Mais cet avantage a aussi un coût qui pèsera sur le portefeuille des salarié(e)s. Nous avons soumis à la direction plusieurs propositions afin que ce surcoût ne soit pas supporté par les salarié(e)s :

- A aujourd’hui, la direction prend en charge 60% des cotisations mutuelle alors que chez IT, la direction en prend 67%. Nous avons donc logiquement demandé à la direction de se calquer à IT.
- Les taux de chargement – en termes plus clairs les frais de gestion des différents intervenants SIACI, VIVENTER et ASSUREUR – sont à notre connaissance plus faibles chez IT. Notre prestataire conseil se doit de prendre le même % si ce rapprochement venait à aboutir.
- L’assureur ne serait autre que AXA, assureur présent sur de nombreuses entités du groupe.

Nous nous devons de les challenger un maximum afin de baisser ces cotisations.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-qbsservices@engie.com

Fanny DENECE

Télé : 06.74.09.73.58





Dernier « souci » et pas des moindres, certaines garanties diminueraient voire même disparaîtraient si nous prenons les garanties tel quelle d'IT. Il y a notamment les allocations naissance (forfait naissance et forfait accouchement) qui ne sont pas présentes chez IT. Ces primes font partie des minima conventionnels prévoyance TP. La direction s'est engagée à garder les avantages sociaux existants. La CFDT ne pourra poursuivre des négos si ces primes venaient à disparaître.

... et Prévoyance

Concernant la prévoyance, l'accord actuel était basé sur les minima conventionnel TP au moment de sa signature. Sachant que nous passerons sur la CC PDS en 2021, nous devons nous adapter à leur minima conventionnel.

SIACI a donc effectué un comparatif des minima prévoyance TP, notre accord et les minima PDS et a mis en évidence toutes les dispositions les mieux disantes.

Evidemment, comme la mutuelle, le mieux disant a un coût.

Il est donc aujourd'hui trop tôt pour se positionner sur ce sujet, nous sommes qu'au début de ce chantier. Il faudra d'abord discuter du cahier des charges et des niveaux de garanties que nous souhaitons avoir ou conserver avant de lancer un appel d'offre, auprès de qui ? Auprès de combien d'assureur ? Beaucoup de questions restent en suspens.

Ces deux sujets sont importants, il faut laisser du temps au temps et faire preuve du professionnalisme nécessaire afin de bénéficier des meilleures garanties possibles tout en ayant un prix concurrentiel.



New Engie - New Solutions



Vous avez toutes et tous dû entendre de ci de là, par la presse, les OS, le grand projet d'Engie de scinder le groupe en deux grandes parties, NEW ENGIE et NEW SOLUTIONS.

Nous ne nous perdrons pas dans des grands discours ou de grandes explications sur ce projet car ce n'est rien d'autre qu'un projet dont nous n'avons pas l'intégralité des informations. Et celui-ci doit encore passer devant le conseil d'administration.

Comme nous le disons souvent, nous ne sommes pas là pour inquiéter nos collègues, nous vous donnerons de l'information quand nous en aurons des plus fiables et plus factuelles.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58

Tickets Restaurants, un combat solitaire partiellement gagné



Suite à notre décision prise en juin d'aller justice pour les TR non versés du confinement, la direction a fait marche arrière. Notre combat très solitaire, n'a pas été vain mais la direction est revenue sur certains points mais pas tous. Les TR non versés du 1^{er} mai au 11 mai seront finalement crédités aux salarié(e)s et la somme dépensée par le CSE pour les TR proposé en Avril va être prise en charge par la direction.

Cependant, tout n'est pas gagné. En effet, pour le mois d'avril, la direction n'a rien prévu pour la différence de montant entre les TR du CSE et les TR normalement versés par la direction et n'a rien prévu non plus pour les salarié(e)s qui n'ont pas pris les TR par le CSE. De plus, les grands oubliés

sont les intérimaires. Beaucoup de sociétés d'intérim n'ont pas donné les TR aux intérimaires de GBS Services pendant la période du confinement suite à la demande de la direction.

C'est pourquoi nous avons décidé de continuer notre action en justice pour les TR non versés. Nous attendions que la direction fasse une vraie marche arrière comme a pu le faire ENGIE SOLUTION et non pas juste un demi pas vers nous. Nous allons donc nous rapprocher une nouvelle fois de nos conseillers juridiques pour mener jusqu'au bout notre action.

La suite au prochain épisode.

Carte TR

Au CSE de septembre, la direction a demandé à l'instance si nous étions ok pour conserver la carte TR définitivement. A notre grande surprise, la majorité des élu(e)s ont voté oui, sauf ceux de la CFDT.

Pourquoi avons-nous refusé ?

- Un sondage CSE réalisé, sans nous consulter et qui manquait de détail, le site d'appartenance aurait été judicieux afin de voir quels sites étaient plus pour ou contre,
- A peine 50% de la société a participé à ce sondage, un sondage donc peu parlant,
- Beaucoup de questions en suspens sur les règles de la carte TR pour 2021, plafond ? Utilisation le soir? le weekend ?

Il était pour nous bien trop tôt pour se positionner définitivement sur la carte. Nous avons voté contre en connaissance de cause.



Beaucoup semble oublier que nous sommes VOS représentants, il est donc impératif de collecter vos souhaits et avis correctement en amont. Cette habitude incompréhensible de toujours vouloir aller très vite nous paraît dangereuse et préjudiciable pour l'ensemble des salarié(e)s.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58

Selon les sites et les managers, certains poussent et insistent auprès des salarié(e)s pour qu'ils viennent deux jours par semaine en physique. Cette deuxième journée n'est pas **obligatoire**, n'hésitez pas à nous contacter si l'on vous exerce une quelconque pression.

Sur Toulouse, les salarié(e)s ont eu la surprise de recevoir un mail le vendredi de la direction annonçant le départ du N°2 de la formation le soir même... No comment !

Nous commençons aussi à nous interroger sur la nécessité de conserver le sens des circulations. En effet, nous sommes très peu de salarié(e)s sur site et nous sommes constamment masqué(e)s. Ce point sera abordé en CSSCT par notre élue Survivor.

LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

N°1 >> N'oubliez pas d'utiliser votre subvention annuelle CSE de 150€. Si vous ne savez pas comment l'utiliser, vous pouvez par exemple offrir des abonnements magazine.



N°2 >> Pensez à être vigilant durant vos trajets, si transports en commun, pensez gel, pensez masque ☺.

N°3 >> Pour le sixième mois consécutif, le droit à la déconnexion reste une priorité. Economisez-vous ! Ne confondez pas professionnalisme et bénévolat !

*Votre collectif
CFDT GBS Services
toujours à fond*



Octobre 2020 :

- 01, 06, 13, 20 et 29/10 : Négociations
- 08/10 : CSE

COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

